

La Lettre

des élus communistes et apparentés

n°11 - Septembre 2009

+35 %

C'est l'augmentation du chômage à Vénissieux entre juin 2008 et juin 2009. Plus 32% dans le département depuis le début de la crise. Mais de quelle crise parle-t-on ? Car si la bulle financière et spéculative est bien à l'origine de la situation catastrophique des classes populaires, elle n'en porte plus, elle, les stigmates. Depuis mars 2009, le CAC a en effet augmenté de... plus de 40% !

Conseil municipal de la ville de Vénissieux du 21 septembre 2009

Halte à la privatisation
de La Poste
Votation citoyenne



**LA POSTE :
C'EST À NOUS
DE CHOISIR !
C'EST À NOUS
D'AGIR !**

Sarkozy et Fillon veulent transformer LA POSTE en Société Anonyme. C'est une ouverture masquée vers la privatisation qui entraînera inévitablement, comme à EDF, à GDF, à France TELECOM, à la SNCF... une détérioration inéluctable du service public rendu aux usagers.

L'obsession sarkozienne de faire table rase des acquis progressistes de l'immédiat après-guerre, conquis dans le sang de la lutte contre le fascisme, la volonté de ces zéloteurs du profit maximum et immédiat envers et contre tous, asservissent toujours plus les familles populaires, les salariés, les retraités de ce pays.

OUI, NOUS POUVONS les faire reculer ! **OUI, NOUS POUVONS** conserver **LA POSTE**, ce service de proximité, indispensable aux petites gens, ce trait d'union au sein de notre territoire national, ce lien humain « facteur » d'égalité.

OUI, Vénissieux, après avoir organisé la votation citoyenne contre la privatisation de la Poste, compte sur l'expression populaire pour dire non au gouvernement.

OUI, NOUS POUVONS GARDER LA POSTE !

Henri Thivillier

Président du groupe des élus communistes et apparentés

// Dossier

L'adoption de l'avenant 24 lors du conseil municipal du 21 septembre dernier marque une avancée capitale dans le cadre de la reconstruction de la chaufferie biomasse de la Ville. Le choix de la diversité énergétique et d'une politique sociale du chauffage urbain reste plus que jamais pertinent. Et surtout, le financement des travaux de reconstruction d'un montant de 6,5 millions d'€ HT sera sans incidence sur les usagers ni sur le budget de la Ville.

CHAUFFERIE BOIS : Les usagers ne paieront pas la note

Il fallait mettre fin aux dysfonctionnements à répétition de la chaufferie biomasse de la Ville. Y mettre fin certes, mais pas à n'importe quelles conditions. Le principe de reconstruction de la chaufferie biomasse adopté par délibération le 16 juin 2009, il fallait dès lors avancer sur le volet de la prise en charge du coût de l'opération avec, entre autres, deux impératifs pour l'équipe municipale et le groupe des élus communistes et apparentés : qu'il n'y ait pas d'incidence pour les usagers ni pour le budget de la municipalité. Ce sont les clauses contractuelles qu'apporte l'avenant n°24 à la convention de délégation de service public.

Les points essentiels

Le financement des travaux de reconstruction est de 6,5 millions € HT maximum. Un compte conventionnel permettant le portage financier par le délégataire, la SECV, a été créé en attente du versement des indemnités à percevoir au terme de la procédure judiciaire. Ce compte sera sans incidence sur les usagers ni sur le budget de la Ville jusqu'à la fin du contrat de délégation de service public fixée au 31 décembre 2014.



La chaufferie bois a accumulé les dysfonctionnements. Il était grand temps de sortir de l'impasse

Autre garantie apportée pour le consommateur : pendant la période de reconstruction, d'octobre 2009 à octobre 2010, le paiement de la redevance P4 due par l'utilisateur au titre du remboursement de la chaufferie bois initiale est suspendu. La tarification de l'eau chaude sanitaire est réduite, elle bénéficiera de la TVA à 5,5% sur la part abonnement. Des nouveaux prix d'énergie tenant compte de la mixité, de la TIPP obligatoire depuis 2008 et de la renégociation des marchés d'approvisionnement du bois, seront définis. A terme,

- Venez assister au prochain Conseil Municipal -

le 26 octobre 2009 à 18h30,
salle Jacques Duclos (3^{ème} étage de l'Hôtel de Ville)

l'objectif fixé dans l'avenant n°24 d'atteindre 40% bois de la chaleur globale du réseau (soit plus 3% par rapport aux objectifs fixés en 2002), 20% par cogénération et 40% par combustibles pétroliers, est un gage de moindre coût pour les abonnés du réseau.

Si la sortie de l'impasse liée aux dysfonctionnements de la chaufferie fait plus que se préciser, le dossier d'une vraie maîtrise publique du chauffage urbain se pose dès maintenant. Vénissieux a toujours été à la pointe à ce sujet, en ne dissociant pas la question du chauffage du logement social. Confortée dans son choix d'une diversité énergétique, la ville est en droit de demander à l'Etat comment il entend financer le Grenelle de l'environnement. La première réponse, la taxe carbone, laisse présager le pire pour les classes populaires.

La taxe carbone va asphyxier les classes populaires

«Nous réclamons que l'économie énergétique, la qualité de l'environnement et la maîtrise des ressources naturelles soient réparties équitablement de l'Etat envers l'habitat social, au service des classes populaires. La taxe carbone en est le contre-exemple. C'est une nouvelle imposition pour tous, aussi injuste et inégalitaire que la TVA», a dénoncé Henri Thivillier, président du groupe des élus communistes et apparentés. Car qui va être pénalisé en premier lieu ? Pas les grands groupes industriels et énergétiques, qui en sont déjà exonérés à travers la création de filiales spécialisées. Les plus exposés seront les populations situées en zone rurale, faute de desserte en transports publics, et en zone urbaine périphérique (la pression immobilière a poussé les classes populaires vers les grandes banlieues les éloignant des centre-ville et de leurs lieux de travail). Selon l'Ademe (agence de l'environnement de la maîtrise de l'énergie), pour les ménages, l'alourdissement devrait être de l'ordre de 85 euros en moyenne par foyer avec des crédits d'impôt qui ne compenseront pas entièrement cette nouvelle taxe. C'est la raison pour laquelle le groupe communiste «considère le principe du chauffage urbain comme un service public qui répond lui aussi aux grands enjeux écologiques de demain.» Mais dans ce cas-là, ce serait au service de la population !

«C'est nous qui allons payer le Grenelle !»

INTERVIEW DE PIERRE-ALAIN MILLET, ADJOINT À L'ENVIRONNEMENT ET AU CADRE DE VIE



En quoi le choix d'une diversité énergétique reste-t-il un choix, malgré les dysfonctionnements de la chaufferie bois, toujours aussi pertinent ?

► **PIERRE-ALAIN MILLET** : «Les difficultés rencontrées ne doivent pas nous faire perdre de vue l'essentiel. La chaleur bois reste 2 fois moins chère que le fuel ou le gaz, et est beaucoup moins sensible à la spéculation sur l'énergie. De plus, la combustion du bois n'émet dans l'atmosphère que le carbone consommé par sa production dans les forêts, donc est sans impact sur l'évolution des gaz à effet de serre, alors que la consommation de fuel, charbon ou gaz, doit être réduite le plus rapidement possible pour agir efficacement contre le réchauffement climatique !»

Dans quelle mesure les usagers ne subiront pas le coût de la reconstruction. N'y a-t-il pas des

modifications à envisager au niveau des sous-stations ?

► **PIERRE-ALAIN MILLET** : «Nous avons obtenu un engagement de prix et de délai maximum. Les dépassements éventuels sont à 100% à la charge du délégataire, qui préfinance la reconstruction. Nous faisons tout pour que tout soit à terme payé par les assurances. Les devis de réparations, les responsabilités décrites par l'expert dans son prérapport confirment que c'est possible. Ce sera l'objet de la rencontre publique du 26 Novembre. Si nous n'arrivons pas à 100% d'ici 2014, fin de la délégation de service public actuelle, le solde restera à charge du futur gestionnaire. Cela dit, il faut multiplier les efforts pour réduire nos consommations d'énergie et notamment améliorer les sous-stations, ce que vient de faire une copropriété des Minguettes en renégociant son contrat de chaleur avec des améliorations techniques importantes sur le réseau secondaire...»

Le Grenelle de l'environnement pose de grands principes mais comment les collectivités vont-elles faire face au coût de la mise aux normes ?

► **PIERRE ALAIN MILLET** : «Le scandale de Grenelle est justement de considérer que ce sont les consommateurs, les salariés et les collectivités qui doivent payer ! Au niveau du monde, 25% des émissions de gaz à effet de serre proviennent de la production d'énergie, 20% de l'industrie, 19% de l'agriculture, loin devant le logement ou le transport. Pour l'essentiel, ce ne sont pas nos comportements individuels qui peuvent nous sortir de l'ornière, mais des décisions politiques et économiques. Or, les grands groupes industriels et financiers font des affaires avec les crédits carbone, s'enrichissent en revendant aux états des quotas obtenus gratuitement, à un prix de marché qui dépend des spéculateurs. Sachant que le gouvernement ne débloque aucune subvention pour l'isolation du logement social, c'est vraiment une arnaque ! »

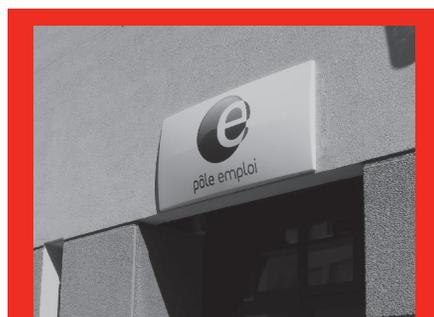
► Ascenseurs en panne, par ici l'escalier

Les ascenseurs des tours 36, 38 et 48 du boulevard Lénine sont quotidiennement en panne. Depuis que ces derniers ont été changés en 2007, ils rencontrent des problèmes de surcharge, de pièces oxydées par l'urine et de vandalisme qui les mettent hors d'usage. La maintenance agit tous les matins en vain. A juste titre, les locataires poussent un cri de ras le bol ! Des travaux ont été entrepris afin que les défaillances ne se répètent pas. Evelyne Ebersviller, adjointe au logement, suivra de près, de très près les différents échéanciers pour mettre fin à une situation inacceptable pour les habitants.

► C'est quand il y a un seul Hortefeux que les problèmes commencent !

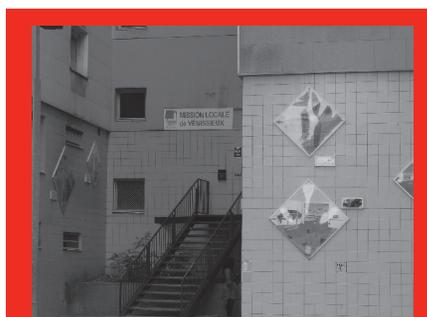
«Il ne correspond pas du tout au prototype (NDLR : B. Hortefeux parle manifestement du jeune d'origine maghrébine à côté de lui). Il en faut toujours un. Quand il y en a un ça va. C'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes» Ces propos racistes sont de Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur. La grande classe ! Pour faire diversion, une visite au centre de déminage de Vénissieux le 11 septembre dernier a été improvisée. La conférence de presse organisée à la va-vite devant le bâtiment, en présence d'élus venus pour le soutenir tels que M. Ben Mabrouk, ne restera pas dans les annales. Un bon coup de com pour masquer des propos indignes, c'est pas si facile !

LES INTERVENTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL



L'EMPLOI DES JEUNES
SINISTRÉ

PAR **BAYREM BRAÏKI**



MISSION JEUNESSE :
PAS DE RENONCEMENT

PAR **MICHÈLE PICARD**



REFUS DE LA MISÈRE

PAR **CHRISTIAN FALCONNET**

« Malgré les mesures gouvernementales en faveur de l'emploi des jeunes, un grand nombre d'entre eux s'installent durablement dans l'inactivité, dans l'emploi précaire. La mission locale de Vénissieux a connu en 2008 un nombre croissant d'inscrits et cette tendance se confirme en 2009. Mais l'inconnu reste le nombre de jeunes n'étant inscrits dans aucune structure (mission locale, Pôle emploi). Le contrat d'autonomie (Plan Espoir Banlieue) n'a pas les effets escomptés : 12 sorties positives depuis décembre 2008. La variété des actions disponibles pose le problème de l'incohérence et de l'illisibilité. Personne ne s'y retrouve, ni les jeunes, ni les employeurs. »

« Les grévistes disent craindre la disparition de la mission jeunesse. Cette dernière est le fruit d'une volonté de la majorité municipale. La ville a décidé de moyens importants pour sa politique jeunesse : recrutements, création d'un bureau d'information jeunesse ... Un investissement nécessaire a été réalisé en équipements : matériel informatique et téléphones portables. Enfin en terme d'heures supplémentaires et de récupération, la convention collective signée par la ville reste plus avantageuse que la convention collective nationale. Le désengagement permanent de l'Etat à travers la suppression des subventions et des dotations pénalise lourdement les politiques sociales de villes comme Vénissieux. »

« Le 17 octobre 2009 aura lieu la 23ème journée mondiale du refus de la misère. Cette journée rappelle que la pauvreté et l'exclusion ne sont pas une fatalité et que les vaincre n'est pas un geste de charité mais un acte de justice. Notre société est riche et le fait qu'il subsiste des pauvres est un échec collectif. A Vénissieux, nous connaissons particulièrement des situations de familles fragiles, qui se heurtent à toutes les difficultés possibles générées par l'extrême pauvreté. Les élus de Vénissieux sont particulièrement sensibles à cet objectif de mobilisation des consciences à l'échelle internationale pour signifier que la misère peut être vaincue. »

RENTRÉE SCOLAIRE 2009 : LE PIRE EST ÉVITÉ

LE BILAN POUR VÉNISSIEUX : DIX OUVERTURES DE CLASSES POUR DEUX FERMETURES

En matière de politique, faut-il se réjouir d'avoir évité le pire ou s'en inquiéter ? La carte scolaire 2009 pour Vénissieux n'est pas désastreuse. Elle se solde par 10 ouvertures de classes (5 en maternelle, 4 en élémentaire et 1 classe spécialisée), le maintien de la classe maternelle à l'école Joliot Curie et 2 fermetures de classe en élémentaire sur les écoles Joliot Curie et Léo Lagrange. D'une manière générale, la population scolaire augmente de 3% avec un effectif global de 7523 élèves (3395 dans les écoles maternelles, 4128 dans les écoles élémentaires). Et pour être tout à fait complet, on constate une légère baisse de la population scolaire de 2,2% dans le second degré.

La casse continue

Mais cette rentrée où le pire a été évité à Vénissieux ne doit pas masquer une réalité nationale catastrophique. 13 000 postes ont été supprimés dans l'Education Nationale cette

année. Depuis 2003, ce sont près de 60 000 postes qui ont été rayés de la carte. Des conditions de travail qui se dégradent, des remplacements, de congé maternité notamment, qui ne sont pas effectués dans les temps, des effectifs trop élevés par classe : la casse dans l'école publique continue, que ce soit sous Xavier Darcos ou Luc Chatel.

Enfin, le taux de scolarisation des enfants de 2 ans est toujours aussi inacceptable. Ils étaient 571 inscrits en mairie, ils n'ont été que 319 à avoir été admis à l'école pour cette rentrée. Faute de volonté politique et budgétaire de la part du gouvernement, 252 enfants sont laissés sur le carreau à Vénissieux. Quand on sait ce que la scolarisation peut apporter à ces écoliers, le plus fréquemment dans les zones d'éducation prioritaire, c'est démissionner face aux missions de l'école publique

L'AGENDA 2009

Le 29 septembre : Les policiers qui forment l'UTEQ (Unité Territoriale de Quartier) de Vénissieux ont été reçus à l'Hôtel de Ville, en présence des associations, des délégués de quartiers et de l'équipe municipale à 17h30. **Le 8 octobre :** Nouvelle réunion du conseil citoyen de développement humain et durable à 18h à la mairie. **Le 15 octobre :** La Commission de Lutte contre la grande pauvreté se réunit à 18h pour aborder notamment la question de la journée mondiale du refus de la misère fixée le 17 octobre. **Le 5 novembre :** Le Conseil de surveillance et de transparence de la chaufferie urbaine se réunira à 18h. **Le 26 novembre :** Pour ouvrir la discussion et aborder toutes les questions liées à la reconstruction de la chaufferie bois, une rencontre publique sera organisée à 18h à l'Hôtel de ville.

LOGEMENT

LES ARRÊTÉS ANTI-EXPULSION PERTINENTS

L'expulsion d'une locataire à la fin de l'été dans la Résidence du Couloud rend judicieux, une fois de plus, les arrêtés pris par la municipalité. Interdire les expulsions locatives, c'est refuser des situations inhumaines, ce qui ne veut pas dire cautionner les comportements abusifs. Avec les bailleurs et le Conseil Général, Vénissieux travaille en profondeur sur les impayés de loyer et désamorce de nombreuses situations difficiles. Ça a toujours été le cas et ça le restera car il suffit de voir la détresse et les difficultés des gens dans les commissions du CCAS pour mesurer l'étendue des dégâts de la crise actuelle. De nouvelles classes sociales ne parviennent plus à faire face à leurs obligations et on estime, en France, que près de 7 millions de personnes sont en situation de réelle fragilité en matière de logement. C'est inacceptable et intolérable.

Que fait l'Etat ? Des promesses, des grands discours, et rien sur le terrain...

A travers les arrêtés pris contre les expulsions locatives et les coupures d'eau et d'énergie, il s'agit de ne pas enfoncer dans les difficultés des foyers au bord de l'implosion, mais aussi de créer un rapport de force avec l'Etat. Ce combat-là est celui de toutes les forces progressistes de Vénissieux. Du moins, il faut l'espérer car que font les gouvernements de droite depuis des années ? Dans les faits déjà : sous Christine Boutin, en 2008, le budget logement a baissé de 6% environ, et de 30% pour les autorisations d'engagement sur le logement social. L'ANRU est au ralenti (au lieu de la prévision de 200 000



logements démolis et reconstruits pour la période 2004/2008, on serait aux alentours de 130 000). La publication des chiffres officiels indique aussi la dégringolade du nombre de logements sociaux mis en chantier.

Dans la rhétorique maintenant : la loi DALO (droit au logement opposable), véritable usine à gaz, inapplicable et inappliquée, démagogique sur le fond et sur la forme, inefficace pour les gens qui en auraient le plus besoin. Les belles déclarations d'intention, en mars 2009, de Christine Boutin : «Un préfet ne mettra plus à exécution un jugement d'expulsion sans proposer un relogement ou un hébergement pour les locataires dans l'impossibilité de payer leur loyer.» Promesses bien évidemment non tenues. Voilà pourquoi un rapport de force s'impose et voilà pourquoi les arrêtés anti-expulsions sont l'un des moyens d'y parvenir. Une vraie prise de responsabilité s'impose à tous les étages. Elle passe aussi par l'urgence d'un moratoire sur le logement que les collectivités et les associations sur le terrain réclament depuis des années.

➤ LES ECHOS DU CONSEIL

► **LA BOÎTE EST PLEINE :** Le rapport sur la votation citoyenne contre la privatisation de la Poste, organisée par plus d'une soixantaine d'organisations syndicales, associations et partis de gauche, dans de nombreuses villes en France -dont Vénissieux- a fait l'objet d'une délibération le 21 septembre dernier. Le groupe UMP a décidé de ne pas participer au vote en stipulant que ce n'est pas le conseil municipal qui a compétence sur ce sujet. Comme dans les poupées gigognes, la directive est européenne, le projet de loi pour son adaptation en France est national, mais la grogne, elle, enfle bel et bien au niveau des communes. Entre 3500 et 5000 lieux de vote dans toute la France vont voir le jour du 27 septembre au 3 octobre. C'est dire si de nombreuses mairies font preuve «d'incompétences». Il se pourrait même que les plus compétents dans l'histoire soient les citoyens : d'après les sondages, plus de 6 français sur 10 sont opposés à la privatisation de la Poste. ► **TAPER LE CARTON... PUIS LA SOURIS:** Yvonne Lyon a fait une intervention remarquée au conseil municipal en évoquant, non sans malice, la présence de souris au foyer Vaillant-Couturier. «Ces petites bêtes se promènent le long des murs à la recherche de quelque nourriture pendant que nous tapons le carton. Un copain s'est improvisé chasseur de souris et il a un beau palmarès à son actif : en trois semaines, il en a capturé sept. A l'heure où l'on nous interdit de nous faire la bise en raison du virus H1N1, peut-on imaginer une intervention des services d'hygiène ?». La demande a été enregistrée et reçue en bonne et due forme.

N'hésitez pas à nous envoyer vos réactions et opinions par courrier
au Groupe des élus communistes et apparentés, - 5 avenue Marcel-Houël, 69200 Vénissieux-,
par mail à : groupe.communiste@ville-venissieux.fr ou sur le site du groupe <http://gce.venissieux.org/>